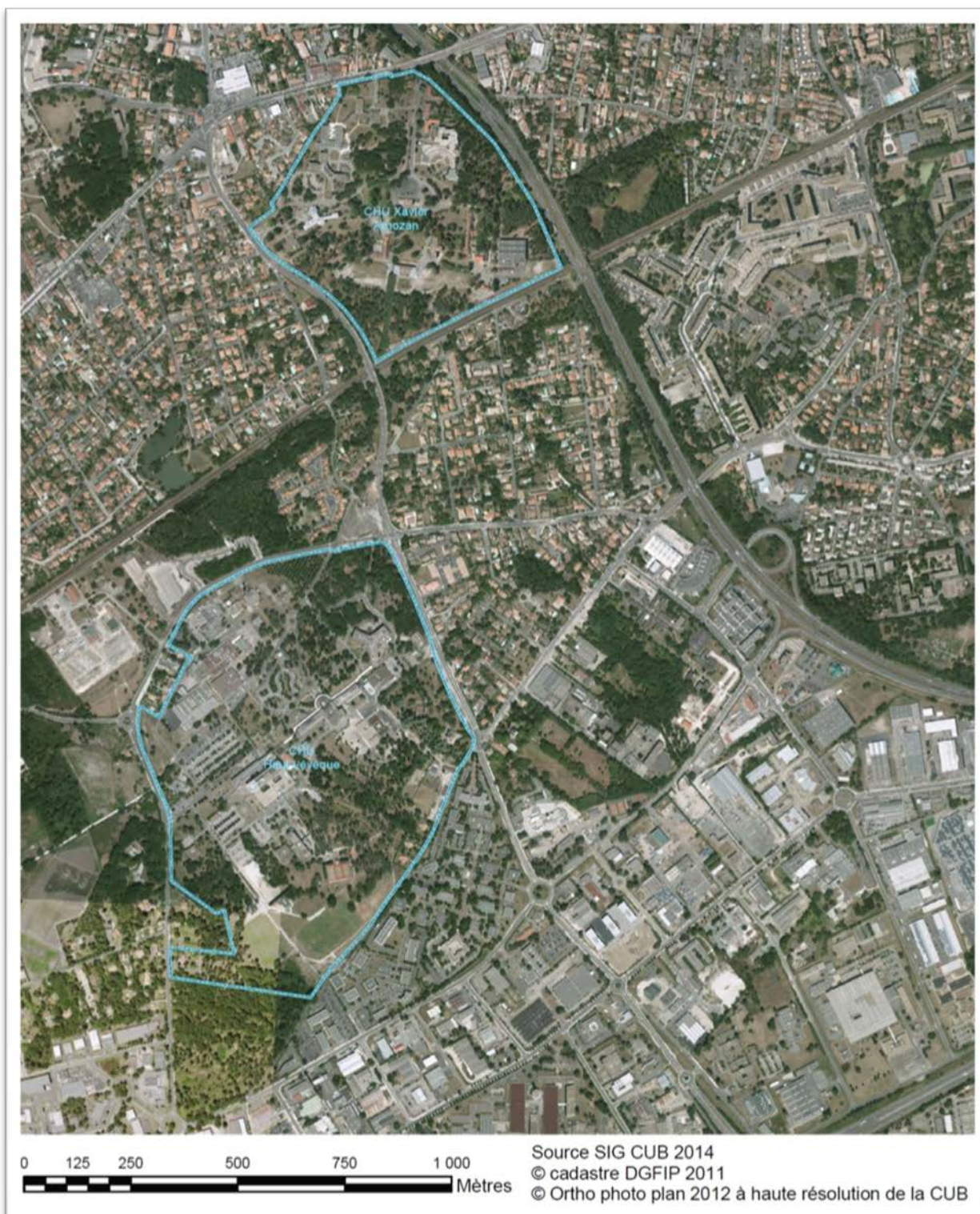


## Annexe n°6 : notice explicative du secteur CHU Groupe sud

### Sites de projet

Deux sites hospitaliers majeurs, les hôpitaux Haut-Lévêque et Xavier Arnozan se trouvent dans le périmètre de Vallée créative.



Xavier Arnozan trouve son origine dans un sanatorium destiné à l'accueil des patients tuberculeux, qui s'est implanté sur l'ancien domaine viticole de Feuillas à partir de 1899 (le premier bâtiment a été inauguré en 1902). Cette implantation initiale a fait l'objet d'extensions successives, notamment aux lendemains de la première guerre mondiale (quand le site est intégré aux Hospices civils de Bordeaux) et de la seconde guerre mondiale. L'évolution des traitements de la tuberculose et l'obsolescence de certains bâtiments ont conduit à transformer progressivement le sanatorium en hôpital gériatrique et en Institut de formation aux carrières de santé, auxquels s'ajoute une plateforme de transfert de technologies (Lyrics).

L'histoire de l'hôpital Haut-Lévêque remonte quant à elle à 1928, quand un sanatorium luxueux fut construit dans un parc de 40 ha, légué par la propriétaire du château Haut-Lévêque. Ce parc, qui comptait un lac d'agrément, a été totalement préservé jusqu'en 1962, date de son acquisition par le CHU de Bordeaux qui y transfère progressivement les unités de soins gériatriques de Pellegrin afin de bâtir le tripode. A partir de 1975, Haut-Lévêque accueille les unités de cardiologie (en partie transférés des hôpitaux du Tondu et Saint-André), de pneumologie (transférés de Xavier Arnozan) et les services associés (blanchisserie, cuisine centrale, pharmacie,...). Son développement se poursuit avec la construction en cours de l'unité d'Hépatogastro-Entérologie (20 000 m<sup>2</sup>).

Le groupe hospitalier sud développe à ce jour une superficie d'environ 160 000 m<sup>2</sup> de plancher.

### **Enjeux et objectifs poursuivis**

Sur les sites Haut-Lévêque et Xavier Arnozan, l'objectif est de permettre au CHU de Bordeaux de poursuivre le développement et l'amélioration de son offre de soins et de formation, tout en préservant les qualités paysagères remarquables des deux sites.

Cela passe par la rénovation du patrimoine immobilier vétuste, sans que la surface de plancher totale augmente nécessairement de manière significative, et dans le respect des qualités paysagères des deux sites. Et ce en mobilisant des solutions énergétiques compatibles avec les objectifs de développement durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cela passe également par une évolution de l'affectation des surfaces, liée à la structuration de l'offre de soins et au développement de l'ambulatoire.

A cet égard, l'amélioration de l'accessibilité en transports en commun et automobile des patients, des étudiants et des personnels est une priorité.